

FIBA SAS
7 avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM

Jean FOLTZER
151 avenue Aristide Briand
68200 MULHOUSE

ECA NEXIA
37 rue Elsa Triolet
21000 DIJON

RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 30 septembre 2023

POULAILLON SA
8 rue du Luxembourg
68310 WITTELSHEIM

* * *

POULAILLON SA
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
Exercice clos le 30 septembre 2023

Aux actionnaires de la société POULAILLON,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société POULAILLON relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

La note 8 de l'annexe présente les informations relatives aux immobilisations corporelles. Il y est décrit le traitement retenu pour l'évaluation des actifs liés à l'activité eau minérale déficitaire, et notamment la réalisation d'un test de dépréciation.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ce test de dépréciation, notamment à revoir l'actualisation des flux de trésorerie et les perspectives de rentabilité de l'activité concernée, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues du plan stratégique établi par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Schiltigheim, Mulhouse et Dijon, le 30 janvier 2024
Les Commissaires aux Comptes

FIBA SAS
Renaud PFLIEGER



Jean FOLTZER



ECA NEXIA
Philippe FERNANDES



COMPTES CONSOLIDES ANNUELS

AU 30 SEPTEMBRE 2023

POULAILLON

The logo for Poulaillon features the company name in a dark brown, serif, all-caps font. The text is arched over a thick, dark brown, curved line that tapers at both ends, resembling a stylized arch or a swoosh.

SOMMAIRE

BILAN	3
COMPTE DE RESULTAT	4
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	5
TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE	6
NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	7
Note 1. Informations générales	7
Note 2. Base de préparation des états financiers	7
Note 3. Principes et méthodes comptables	7
Note 4. Périmètre de consolidation	12
Note 5. Principaux faits caractéristiques de la période	14
Note 6. Evènements postérieurs	14
Note 7. Immobilisations incorporelles	16
Note 8. Immobilisations corporelles	17
Note 9. Immobilisations financières	18
Note 10. Stocks et en-cours	18
Note 11. Clients et autres créances	19
Note 12. Trésorerie et équivalents de trésorerie	19
Note 13. Capital	19
Note 14. Provisions pour risques et charges	19
Note 15. Dettes financières	20
Note 16. Dettes non financières	21
Note 17. Chiffre d'affaires	22
Note 18. Autres produits et charges d'exploitation	22
Note 19. Excédent Brut d'Exploitation	22
Note 20. Résultat financier	23
Note 21. Résultat exceptionnel	23
Note 22. Résultat par action	23
Note 23. Impôts sur le résultat	24
Note 24. Information sectorielle	26
Note 25. Personnel	26
Note 26. Engagements hors bilan	27
Note 27. Informations relatives aux parties liées	27
Note 28. Informations générales complémentaires	28
Note 29. Honoraires des Commissaires aux Comptes	29

BILAN

En K€

Actif	Notes	30/09/2023	30/09/2022
Immobilisations incorporelles	7	7 917	8 423
Dont écarts d'acquisition	7	5 398	5 362
Immobilisations corporelles	8	43 432	33 849
Immobilisations financières	9	799	1 142
Actif immobilisé		52 147	43 414
Stocks et en-cours	10	6 822	5 518
Clients et comptes rattachés	11	7 278	6 746
Autres créances et comptes de régularisation	11	6 200	8 370
Disponibilités	12	7 030	11 393
Actif circulant		27 330	32 027
Total de l'actif		79 477	75 441

Passif et capitaux propres	Notes	30/09/2023	30/09/2022
Capital	13	5 111	5 111
Primes d'émission		10 035	10 035
Réserves consolidées		7 017	5 956
Résultat consolidé		4 187	1 061
Subventions d'investissement		250	250
Capitaux propres		26 600	22 413
Intérêts minoritaires		189	143
Provisions	14	1 026	1 880
Emprunts et dettes diverses	15	32 675	33 317
Fournisseurs et comptes rattachés	16	8 968	8 949
Autres dettes et comptes de régularisation	16	10 019	8 739
Dettes		51 662	51 005
Total du passif		79 477	75 441

COMPTE DE RESULTAT

En K€

	Notes	30/09/2023	30/09/2022
Chiffre d'affaires	17	107 736	88 626
Achats consommés		(34 474)	(26 867)
Charges de personnel	25	(38 595)	(32 437)
Impôts et taxes		(1 624)	(1 511)
Dotations nettes aux amortissements et provisions		(5 906)	(5 804)
Autres charges et produits d'exploitation	18	(22 109)	(20 366)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		5 028	1 642
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		(548)	(548)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	18	4 481	1 094
Résultat financier		(465)	(436)
Résultat courant des sociétés intégrées		4 015	658
Résultat exceptionnel	21	1 410	520
Impôts sur les résultats	23	(1 193)	(114)
Résultat net des sociétés intégrées		4 232	1 064
Résultat des minoritaires		46	2
Résultat net part du Groupe		4 187	1 061
Nombre d'actions avant dilution		5 111 119	5 111 119
Résultat net de base par action (en euros)		0,82	0,21
Résultat net dilué par actions (en euros)		0,82	0,21

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
En K€

	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Subventions d'investissement	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Situation au 30 septembre 2021	5 111	10 035	4 891	1 064	-	21 101	141	21 242
Affectation du résultat	-	-	1 064	(1 064)	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	1 061	-	1 061	2	1 064
Subventions d'investissement	-	-	-	-	250	250	-	250
Situation au 30 septembre 2022	5 111	10 035	5 956	1 061	250	22 413	143	22 556
Affectation du résultat	-	-	1 061	(1 061)	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	4 187	-	4 187	46	4 232
Situation au 30 septembre 2023	5 111	10 035	7 017	4 187	250	26 600	189	26 789

TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE
En K€

	30/09/2023	30/09/2022
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 233	1 063
Amortissements et provisions (hors provisions sur actif circulant)	5 309	6 087
Variation des impôts différés	6	254
Plus ou moins values de cession d'actif	(114)	54
Marge brute d'autofinancement des entreprises intégrées	9 434	7 458
Incidence de la variation du besoin de fonds de roulement lié à l'activité	1 130	(294)
Flux net de trésorerie générés par l'activité	10 564	7 164
Acquisition d'immobilisations	(8 246)	(5 414)
Dettes s./ acquisitions immos corporelles	92	390
Cessions d'immobilisations (hors titres consolidés)	1 457	250
Incidence des variations de périmètre	(616)	0
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(7 312)	(4 774)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	0
Emissions d'emprunts bancaires	2 592	2 446
Remboursements d'emprunts bancaires	(9 575)	(6 218)
Subventions reçues	0	250
Remboursements d'emprunts liés au crédit-bail	(803)	(832)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	(7 787)	(4 354)
Variation de la trésorerie	(4 535)	(1 962)
Trésorerie à l'ouverture	7 809	9 771
Trésorerie à la clôture	3 274	7 809
Variation de trésorerie par les soldes	(4 535)	(1 962)

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1. Informations générales

Poulaillon SA est une société anonyme par actions de droit français créée le 11 janvier 2007 dont le siège social est situé 8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM (France). Elle est cotée depuis le 2 décembre 2015 sur le système multilatéral de négociation Euronext Growth Paris.

La Société ainsi que ses filiales (« le Groupe ») ont pour activité principale la fabrication et la commercialisation de produits de boulangerie et de pâtisserie frais et surgelés (pains, viennoiseries, sandwichs, Moricettes®, mignardises, entremets, gâteaux, etc.). Le Groupe développe également une activité traiteur.

Depuis septembre 2016, le Groupe commercialise l'eau Minérale de Velleminfroy par sa filiale SAS EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY.

Depuis avril 2017, le Groupe a acquis un site de production situé à Saint-Vit (25) venant compléter les capacités de production de notre filiale BRETZELS MORICETTES MFP POULLAILLON SA.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 30 janvier 2024.

Note 2. Base de préparation des états financiers

Le Groupe établit ses comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises (règlement ANC n° 2020-01).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Sauf indication contraire, les données chiffrées sont présentées en milliers d'euros.

La société consolidante clôture ses comptes au 30 septembre. Il en est de même pour la plupart des autres sociétés appartenant au périmètre de consolidation, à l'exception des Sociétés Civiles Immobilières Poulaillon Construction, Les Mirabelles 2, Morschwiller Construction, Les Chenaies, Hochstatt Construction et Andelnans Construction qui clôturent leurs comptes au 31 décembre. Des comptes intermédiaires ont été établis par ces sociétés préalablement à la consolidation.

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables françaises repose sur des hypothèses et estimations déterminées par la Direction qui affectent le montant des actifs et passifs à la date de clôture du bilan et le montant des produits et charges de l'exercice.

Note 3. Principes et méthodes comptables

3.1. Méthodes de consolidation

Les sociétés sont consolidées si elles sont contrôlées par le Groupe. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle effectif est transféré au Groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

3.2. Opérations internes

Toutes les opérations réciproques significatives réalisées entre les sociétés intégrées sont éliminées.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation sur titres et créances concernant les sociétés consolidées sont éliminées du résultat, dans la mesure où elles font double emploi avec le résultat des sociétés concernées.

Les résultats sur cessions d'actifs entre sociétés du Groupe sont éliminés du résultat. Les amortissements pratiqués sur les biens amortissables ayant fait l'objet d'une cession intra-groupe sont retraités.

3.3. Conversion des éléments en devises

Toutes les entités du Groupe établissent leurs comptes en Euro, qui est également leur monnaie de fonctionnement.

3.4. Reconnaissance du revenu

Le chiffre d'affaires du groupe est reconnu à la livraison des marchandises, qu'il s'agisse de la livraison BtoB pour la société BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA et POULAILLON SAINT-VIT SA ou BtoC pour les clients comptoirs du réseau de distribution.

Il en est de même pour les activités du secteur Eau avec les sociétés EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS et SOURCE DE VELLEMINFROY SARL.

En ce qui concerne les redevances facturées aux franchisés, elles sont également reconnues d'après les livraisons car elles sont proportionnelles à celles-ci.

Les autres produits composant le chiffre d'affaires ne sont pas significatifs.

3.5. Ecarts d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur majorée des coûts directement imputables à l'acquisition (nets d'impôt) et des ajustements de prix éventuels mesurés de façon fiable et dont le versement est probable.

Les écarts d'acquisition peuvent donner lieu à correction dans un délai d'un an suivant la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont amortis de façon linéaire sur une durée de 20 ans. Les écarts d'acquisition constatés sur les titres de la SCI LES CHENAIES et de la SARL FRANCE ET PAUL sont amortis sur 10 ans compte tenu de l'utilisation prévue de leurs actifs immobilisés.

Pour les écarts d'acquisition dont la durée est limitée, un test de dépréciation est réalisé à la clôture des comptes en cas d'indice de perte de valeur. Aucun indice de perte de valeur n'a été constaté.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée, un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Au 30 septembre 2023 compte tenu de ces tests, aucune dépréciation n'est à constater.

La valeur nette ainsi déterminée peut donner lieu à dépréciation complémentaire lorsque les valeurs recouvrables deviennent inférieures aux valeurs nettes comptables.

3.6. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire et les durées suivantes :

	Durées
Constructions	10 à 50 ans
Agencements & aménagement des constructions	10 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	3 à 10 ans
Matériel de transport	2 à 10 ans
Matériel de bureau	1 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

A titre exceptionnel, les grandes lignes de production industrielles sont amorties entre 15 et 20 ans.

3.7. Pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles

Un test de dépréciation est effectué au moins une fois par an en présence d'indices de perte de valeur. Il consiste à comparer la valeur comptable d'un actif ou groupe d'actifs à sa valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif est dépréciée lorsqu'elle devient supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs) nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs) et la valeur terminale. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe.

Le cas échéant, la dépréciation est comptabilisée en charges exceptionnelles.

3.8. Titres de participation non consolidés, autres titres immobilisés

La valeur brute des titres de participation non consolidés est inscrite au bilan au coût d'acquisition le cas échéant.

Lorsque leur valeur d'utilité, appréciée notamment sur la base des perspectives futures de résultat ou de valeur de référence à la clôture de l'exercice, est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

3.9. Contrats de location-financement

Les contrats de crédit-bail font l'objet d'un retraitement. Les biens financés par de tels contrats sont inscrits à l'actif avec un emprunt correspondant au passif.

Les biens activés faisant l'objet de contrats de crédit-bail sont amortis sur la durée d'utilité de l'actif correspondant.

3.10. Stocks et en cours

Les stocks de marchandises et consommables sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les encours de production et les pièces de rechange sont évalués au prix d'achat.

Les produits finis sont évalués au coût de production.

Les intérêts et les coûts de stockage sont toujours exclus de la valorisation des stocks sauf pour les sociétés BRETZELS MORICETTES MFP POULLAILLON, EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY et POULLAILLON SAINT VIT. Pour ces dernières, l'évaluation des stocks de matières premières et marchandises ainsi que l'évaluation des produits en cours de production tient compte d'un coût de possession.

Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de la rotation et de l'ancienneté des articles.

3.11. Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement. Le poste « Créances clients et comptes rattachés » comprend également les effets à recevoir.

Le poste « Autres créances » est principalement constitué des créances sociales et fiscales.

3.12. Equivalents de trésorerie

La société considère comme équivalents de trésorerie, les titres ayant une échéance de 3 mois au plus à l'origine et ne présentant pas de risque significatif de taux.

Les valeurs mobilières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.

Elles font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation calculée pour chaque ligne de titres d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés.

3.13. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues sont inscrites en capitaux propres. Elles sont rapportées aux résultats sur la durée d'utilisation de l'actif financé. Cette méthode est appliquée de manière prospective en conformité avec l'entrée en vigueur du règlement ANC 2020-01. Les subventions d'investissements perçues avant le 1^{er} octobre 2021 restent inscrites en autres dettes pour un total net de reprise de 403 k€.

3.14. Dettes financières

Les frais d'émission d'emprunts sont comptabilisés en charges.

3.15. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées dès lors qu'il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé, se traduisant probablement par une sortie de ressources et dont le montant peut être estimé de façon fiable.

- **Engagements de retraite et autres avantages au personnel**

Le montant des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel fait l'objet d'un calcul actuariel. Ces engagements concernent principalement les indemnités de départ en retraite.

La provision à constituer en découlant est intégrée en dotations aux provisions.

Ces engagements sont calculés selon la méthode rétrospective appliquée sur la totalité du personnel, en tenant compte des dispositions prévues par les conventions collectives, d'hypothèses actuarielles, de turnover, d'inflation et d'actualisation.

Les actifs de couverture ont été déduits du montant provisionné, le cas échéant.

Les écarts actuariels sont directement enregistrés en résultat.

- **Médaille du travail « Bretzel d'Or »**

Les sociétés de l'ensemble du Groupe attribuent à leurs salariés ayant atteint 10, 20 et 30 ans d'ancienneté, une médaille du travail appelée « Bretzel d'Or ». Comme son nom l'indique, il s'agit d'une médaille sous forme de Bretzel en Or.

La méthode de valorisation est la même que celle utilisée pour les engagements de retraite. Il s'agit de la valorisation du passif latent du coût du Bretzel d'Or qui sera remis au salarié atteignant 10, 20 et 30 ans d'ancienneté compte tenu d'un calcul actuariel.

L'engagement pour Bretzels d'or à la clôture de l'exercice précédent est porté en réserves. La variation de cet engagement à la clôture de l'exercice au 30 septembre 2023 est portée au compte de résultat.

- **Autres provisions pour risques et charges**

Le Groupe comptabilise une provision pour litige avec un tiers dès qu'un dommage causé avant la clôture de l'exercice est identifié. Lorsqu'un jugement favorable est rendu, les provisions sont maintenues jusqu'à l'expiration du délai d'appel ou du délai de cassation.

3.16. Impôts

- **Fiscalité différée**

La rubrique « Impôts sur les résultats » du compte de résultat inclut l'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé.

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode du report variable, pour les différences temporelles existant à la clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable. Aucun impôt différé passif n'est comptabilisé sur les goodwill constatés dans le cadre des regroupements d'entreprises.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour les déficits fiscaux et les crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Le taux moyen d'impôt exigible du groupe est de 25%.

Les actifs et les passifs d'impôts différés ont été corrigés consécutivement à la baisse de l'impôt prévu sur plusieurs années.

Les impôts différés sont calculés entité par entité. Ils sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et qu'ils se rapportent à une même entité fiscale.

- **Intégration fiscale**

La société POULAILLON SA a opté pour un régime d'intégration fiscale prévu à l'article 233 A du code général des impôts incluant ses filiales BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA, EAUX MINÉRALES DE VELLEMINFROY SAS et AU MOULIN POULAILLON SARL. Les impôts différés des sociétés intégrées fiscalement tiennent compte du régime d'intégration fiscale.

3.17. Eléments exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

Il s'agit notamment des plus ou moins-values de cession, charges de restructuration, amortissements exceptionnels, dépréciations d'actifs, immobilisations mises au rebut, abandons de créances et opérations de lease-back.

3.18. Résultat par action

Le résultat net par action avant dilution est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Le résultat par action après dilution est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, en tenant compte du nombre d'actions qui résulterait de l'exercice des bons de souscription ou de tout autre instrument dilutif.

A la clôture, le groupe n'a émis aucun instrument financier dilutif qui aurait pour conséquence de modifier le nombre d'actions utilisé dans le calcul du résultat par action dilué.

3.19. Instruments dérivés

Le Groupe détient majoritairement des dettes à taux fixe et n'a pas de relations avec des sociétés en devises pouvant nécessiter une couverture de taux et/ou de change.

Par conséquent, aucun instrument dérivé de couverture n'a été mis en place au sein du Groupe.

Note 4. Périmètre de consolidation

La liste des sociétés consolidées au 30 septembre 2023 est la suivante :

Sociétés	Type	Siège social	SIRET	% d'intérêt		Méthode de Consolidation	
				30.09.2023	30.09.2022	30.09.2023	30.09.2022
POULAILLON	SA	8 Rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM	49331143500025	Mère	Mère	IG	IG
MFP POULAILLON	SA	8 Rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM	37774465100060	99,96%	99,96%	IG	IG
AU MOULIN POULAILLON	SARL	8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM	43020123600162	99,98%	99,98%	IG	IG
FRANCE ET PAUL	SARL	8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM	48009374900038	100,00%	NA	IG	NA
POULAILLON CONSTRUCTION	SCI	28 Rue de Valdoie 68200 MULHOUSE	53827524900018	100%	100%	IG	IG
LES MIRABELLES 2	SCI	28 Rue de Valdoie 68200 MULHOUSE	38762931400023	99,90%	99,90%	IG	IG
MORSCHWILLER CONSTRUCTION	SCI	28 Rue de Valdoie 68200 MULHOUSE	80520794100016	100%	100%	IG	IG
TOMBLAINE DEVELOPPEMENT	SARL	8 Rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM	80482406800014	100%	100%	IG	IG
SOURCE DE VELLEMINFROY	SARL	Route de la Creuse, 70240 VELLEMINFROY	50851274600019	43,71%	43,71%	IG	IG
EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY	SAS	8 Rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM	81072741200019	100%	100%	IG	IG
POULAILLON SAINT VIT	SA	8 Rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM	50534917500040	100%	100%	IG	IG
VELLE	SCI	28 Rue de Valdoie 68200 MULHOUSE	81089798300013	99,90%	99,90%	IG	IG
HOCHSTATT CONSTRUCTION	SCI	28 Rue de Valdoie 68200 MULHOUSE	82830564900018	100%	100%	IG	IG
LES CHENAIES	SCI	28 Rue de Valdoie 68200 MULHOUSE	41515322000025	100%	100%	IG	IG
ANDELNANS CONSTRUCTIONS	SCI	28 Rue de Valdoie 68200 MULHOUSE	38340894500020	99,20%	99,20%	IG	IG

IG : Intégration globale

Au cours de la période du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023 la société FRANCE ET PAUL a intégré le périmètre de consolidation. La filiale FRANCE ET PAUL a pour activité la gestion de biens immobiliers. Elle possède le site de Wittelsheim qui est donné en location à la société BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA et un second bien, en friche, qui est l'ancien site de production du Groupe à Morschwiller.

Cette intégration fait suite à l'arrêt de la Cour d'Appel de Colmar du 17 mai 2023 donnant raison à Groupe POULAILLON quant au litige initié en 2016 sur la propriété des parts de ladite société. Une cession de parts a été régularisée suite à l'arrêt de la Cour d'Appel en date du 14 juin 2023. De plus amples précisions sont apportées sur ce point en note 28.

Cette filiale est dorénavant intégrée à 100 %.

L'arrêt de la Cour d'Appel décide de rendre la propriété des parts de la société FRANCE ET PAUL (alors dénommée IMAVAL) à POULAILLON SA au 29 juillet 2016. Compte tenu de cette rétroactivité et conformément à l'article 211-11 du règlement ANC 2020-01, la filiale a été consolidée comme si elle faisait partie du Groupe depuis 2016. Les résultats cumulés depuis cette date intègrent alors le résultat de l'exercice de première consolidation. Dans le cadre de cette intégration, les comptes de la filiale ont été retraités de sorte à harmoniser les différentes positions existantes avec les autres structures consolidées au sein du Groupe, ceci à date du 14 juin 2023. Les résultats cumulés jusqu'à cette date sont inscrits en résultat exceptionnel (437 k€). L'écart d'acquisition constaté sur les titres de la filiale calculé à date du 29 juillet 2016 et qui est comptabilisé sur la période, s'élève à un montant de 108 k€.

Les événements décrits ci-dessus et notamment l'alignement des positions réciproques ont un impact sur la filiale BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA. Les procédures judiciaires, en cours entre les deux structures, font pour la plupart l'objet d'un retrait de rôle. Les provisions inscrites jusqu'alors sont reprises en totalité pour un montant de 858 k€ en résultat exceptionnel, tandis que les charges à payer comptabilisées sur les exercices précédents n'ont pas

été reconduites. Ces dernières impactent positivement le résultat d'exploitation pour 1 063 k€ et le résultat exceptionnel pour 232 k€.

Les impacts de l'intégration de la SARL FRANCE ET PAUL sur la lecture des comptes sont les suivants :

Impacts sur les comptes consolidés de l'intégration de la SARL FRANCE ET PAUL

BILAN	14/06/2023	30/09/2023
Actif immobilisé	6 529 387	6 332 262
Créances clients	-	376 792
Autres créances	42 436	61 318
Disponibilités	19 010	130 937
Charges constatées d'avance	16 078	12 986
ACTIF	6 606 911	6 914 295
Capitaux propres	560 930	753 020
Provisions	10 000	10 000
Dettes bancaires	5 508 788	5 223 673
Autres dettes financières	-	-
Dettes fournisseurs	(173 024)	(161 209)
Dettes fiscales et sociales	367 911	530 608
Autres dettes	252 216	558 203
Produits constatés d'avance	80 090	-
PASSIF	6 606 911	6 914 295

COMPTE DE RESULTAT	14/06/2023	30/09/2023
Chiffre d'affaires	-	-
Autres produits d'exploitation	-	-
Charges et services extérieurs	-	(555 475)
Impôts et taxes	-	36 266
Charges de personnel	-	260
Dotations aux amortissements	-	195 743
Dotations aux dépréciations	-	-
Autres charges d'exploitation	-	-
Dotations des écarts d'acquisition	-	3 224
RESULTAT D'EXPLOITATION	-	319 982
RESULTAT FINANCIER	-	(66 990)
RESULTAT COURANT	-	252 992
RESULTAT EXCEPTIONNEL	437 431	439 273
dont résultats cumulés depuis la prise de contrôle	437 431	437 431
Impôts sur les bénéfices	-	62 743
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	437 431	629 522

Comparativement aux exercices précédents, les impacts sur le compte de résultat de l'intégration de la filiale FRANCE ET PAUL dans le périmètre consolidé seront : une diminution de la charge de loyer connue à ce jour, l'annulation de la marge existante sur le loyer, l'inscription des charges d'intérêts liées au financement du bâtiment et des charges d'amortissements. Ces changements de nature de charge vont améliorer l'EBITDA de 1,5 M€ et le résultat d'exploitation de 1 M€. La maîtrise au sein du Groupe de la marge existante sur le loyer actuel améliorera le flux de cash-flow annuel de l'ordre de 400 k€.

Note 5. Principaux faits caractéristiques de la période

Impact du conflit Russo-Ukrainien

Le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine, qui a eu de nombreuses incidences sur les activités du Groupe, notamment sur les approvisionnements et le coût des matières premières, continue à impacter le Groupe.

L'inflation en découlant a perturbé les ratios d'achats et de consommations qui sont dégradés et n'ont pas retrouvé la position initiale souhaitée par le Groupe.

La hausse des prix dépasse largement le coût des matières premières et impacte notamment le coût de l'énergie. Le Groupe a bénéficié de tarifs bloqués jusqu'au 31 décembre 2023, ce qui a permis de maîtriser la situation. Après de longues négociations, un nouveau contrat a été signé avec une progression tarifaire de l'ordre de 40 % du coût de la consommation électrique.

L'objectif du Groupe, et non des moindres, est de pouvoir continuer à proposer à la clientèle BtoC et BtoB l'ensemble des produits de la gamme POULAILLON, sans rupture, ni baisse de la qualité, ceci afin de préserver l'image de la marque ainsi que la réputation du Groupe.

Activité du Groupe POULAILLON

Au cours de la période trois magasins ont ouvert leurs portes :

- Le 07 octobre 2022 à Strasbourg (67) rue du Vieux marché aux poissons suite au rachat du fonds de commerce du magasin « Aux Pralines de Mélanie »,
- Le 30 juin 2023 à Obernai (67), a été ouvert un atelier de cuisson, en centre-ville, en franchise,
- Le 06 janvier 2023 à Mittelbronn (57), création d'un Moulin d'une superficie de 400 m² avec Drive,
- Le 15 septembre 2013 à Lampertheim (67), reprise du fonds de commerce « Aux 3 Brasseurs » et création d'un Moulin avec Drive d'une superficie de 800 m²

Le magasin situé à Strasbourg, Place de l'Homme de fer s'est agrandi grâce à l'acquisition d'un droit au bail du restaurant « P'tit Max » sur une cellule mitoyenne. L'ouverture du nouveau magasin s'est effectuée le 19 novembre 2022.

L'activité d'embouteillage de l'Eau minérale de Velleminfroy s'est arrêtée pendant le mois de janvier 2023 afin d'installer un système de fardelage en fin de ligne. L'opération a pour objectif de permettre la mise en fardeau (pack plastique filmé) des bouteilles, en complément de l'emballage carton habituel. Cet investissement, déjà initié sur l'exercice précédent, se chiffre à un total de 577 k€ et va permettre de toucher un public plus large qu'avec la gamme actuelle, ceci à un prix plus compétitif.

Afin de répondre à une demande toujours plus conséquente le site de Wittelsheim s'est doté d'une ligne « MANALA », pour un coût de 984 k€, réservée à la production desdits produits. L'installation et les premiers tests ont eu lieu en septembre 2023.

Le point évoqué en note 4 sur l'intégration de la société FRANCE ET PAUL constitue également un évènement majeur pour le Groupe qui récupère la possession des murs de son principal site de production.

Il n'y a pas d'autres évènements significatifs sur la période à signaler.

Note 6. Evènements postérieurs

Depuis la clôture des comptes annuels deux nouveaux magasins ont ouvert leurs portes :

- A Delle (90), création d'un moulin avec Drive de 400 m²
- A Dijon (21), reprise d'un magasin de 300 m² tenu par un franchisé, qui a lui-même déménagé pour ouvrir un atelier de cuisson POULAILLON à Dole (39). Situé dans une galerie marchande Leclerc il compte une centaine de place assise

N'ayant pas rencontré le succès escompté le magasin de Reims-Champfleury (51) a fermé ses portes le 26 novembre 2023.

Conflit Israël-Hamas

L'attaque du 7 octobre 2023 vient tragiquement assombrir les populations au Moyen-Orient.

Même si nous ne constatons pas de conséquences directes sur la gestion du Groupe pour le moment, les prix du pétrole et de tous les produits dérivés pourraient augmenter, entraînant une hausse des prix des approvisionnements.

Il n'y a pas d'autres évènements postérieurs à signaler.

NOTES RELATIVES AU BILAN

Note 7. Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

	Ecarts d'acquisition	Frais de développement	Concessions, brevets et droits similaires	Autres	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	11 082	590	3 615	418	15 707
Acquisitions	350	-	3	5	358
Diminutions	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	108	-	-	-	108
Autres variations	200	-	181	(381)	-
Valeurs brutes à la clôture	11 740	590	3 799	42	16 173
Amortissements et dépréciations cumulées à l'ouverture	(5 721)	(532)	(993)	(37)	(7 283)
Dotations	(548)	(30)	(320)	-	(898)
Reprises	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	(74)	-	-	-	(74)
Amortissements et dépréciations cumulées à la clôture	(6 343)	(562)	(1 313)	(37)	(8 255)
Valeurs nettes à l'ouverture	5 362	58	2 621	381	8 424
Valeurs nettes à la clôture	5 398	29	2 486	5	7 917

Les frais de développement concernent notamment :

- des frais de prospection et de publicité, inhérents à la commercialisation de l'eau de Velleminfroy ;
- des frais de programmation de logiciel ;
- des frais de création du concept de franchise Poulaillon ;
- des frais de recherche et développement de nouveaux produits ;
- des frais de création de site internet.
- des frais d'acquisition de droit au bail

Les écarts d'acquisitions se décomposent comme suit :

Sociétés	Brut	Correction fonds commerciaux	Ecarts d'acquisition bruts après correction	Amortissements et dépréciations	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
MFP POULLAILLON SA	2 374	261	2 635	(2 087)	548	680
AU MOULIN POULLAILLON SARL	3 798	3 382	7 180	(3 531)	3 649	3 414
LES CHENAIES SCI	162	-	162	(109)	53	69
POULLAILLON SAINT-VIT	1 655	-	1 655	(538)	1 117	1 200
FRANCE ET PAUL SARL	108	-	108	(77)	31	-
TOTAL	8 097	3 643	11 740	(6 342)	5 398	5 362

Les écarts d'acquisition sont amortis sur une durée de 20 ans, à l'exception de ceux constatés sur les titres de la SCI LES CHENAIES et de la SARL FRANCE ET PAUL qui sont amortis sur 10 ans (note 3.5).

Trois fonds de commerce ont été acquis sur la période, venant augmenter le poste écart d'acquisition :

- A Delle (90), une enseigne « Les halles natures » dont le montant immatériel est évalué à l'euro symbolique
- A Strasbourg (67), rue du vieux marché aux poissons, dont le montant immatériel est évalué à 200 000 euros
- A Lampertheim (67), une enseigne « Aux 3 Brasseurs », dont le montant immatériel est évalué à 350 000 euros

Ces trois acquisitions sont présumées ne pas avoir de durée limitée et ne sont donc pas amorties.

Note 8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se détaillent ainsi :

	Terrains et constructions	Autres immobilisations en crédit-bail	Immobilisations corporelles en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	14 975	13 629	1 569	44 574	74 751
Acquisitions	264	476	2 349	5 229	8 318
Diminutions	(27)	(125)	(171)	(468)	(791)
Variation de périmètre	15 183	-	-	-	15 183
Autres variations	92	(75)	(1 144)	1 052	(75)
Valeurs brutes à la clôture	30 487	13 905	2 603	50 388	97 383
Amortissements et dépréciations cumulées à l'ouverture	(4 730)	(8 487)	-	(27 681)	(40 900)
Dotation	(795)	(865)	-	(3 887)	(5 547)
Reprises	21	126	-	662	809
Variation de périmètre	(8 267)	-	-	(122)	(8 389)
Autres variations	-	75	-	-	75
Amortissements et dépréciations cumulées à la clôture	(13 771)	(9 151)	-	(31 029)	(53 952)
Valeurs nettes à l'ouverture	10 245	5 142	1 569	16 891	33 849
Valeurs nettes à la clôture	16 716	4 754	2 603	19 359	43 432

L'augmentation des immobilisations corporelles correspond notamment à :

- L'acquisition et la mise en place d'un système de fardelage sur la ligne d'embouteillage des Eaux Minérales de Velleminfroy, ainsi que des aménagements nécessaires au bon maintien du site historique,
- La densification du réseau de magasin par la création, l'acquisition ou la rénovation de succursales,
- L'amélioration et le renouvellement de l'outil de travail destiné à l'activité industrielle,

Les variations du poste autres immobilisations corporelles en cours s'expliquent notamment par des acomptes sur la création et l'aménagement de nouveaux points de vente pour le réseau de magasin.

Détail des acquisitions d'immobilisations corporelles acquises au courant de la période par Pôle d'activité :

- Réseau de magasins :	3 640 K€
- Professionnels :	3 396 K€
- Eau :	695 K€
- Holding :	587 K€

Les autres variations concernent du reclassement de poste à poste.

En présence d'un résultat d'exploitation déficitaire sur le secteur Eau, un test de dépréciation a été réalisé. Les perspectives économiques du pôle Eau ont été évaluées à un niveau supérieur à celui des actifs inscrits au bilan conduisant à une reprise de dépréciation à hauteur de 280 K€. Pour rappel, une dépréciation a été constatée dans les comptes consolidés au 30 septembre 2020 pour un montant de 1 630 K€. La dépréciation nette à la clôture de l'exercice se chiffre à 930 K€ compte tenu des reprises opérées depuis.

Les tests effectués sur les autres secteurs d'activité du groupe ne font pas apparaître de baisse de valeur.

Note 9. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à des prêts, dépôts et cautionnements, dont la totalité est exigible à plus d'un an.

	Titres non consolidés	Autres	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	1	1 141	1 142
Augmentations		48	48
Diminutions		(95)	(95)
Variation de périmètre		(296)	(296)
Autres variations		-	-
Valeurs brutes à la clôture	1	798	799
Dépréciations cumulées à l'ouverture	-	-	-
Dotations		-	-
Reprises		-	-
Variation de périmètre		-	-
Autres variations		-	-
Dépréciations cumulées à la clôture	-	-	-
Valeur nette à l'ouverture	1	1 141	1 142
Valeur nette à la clôture	1	798	799

Le montant inscrit en variation de périmètre correspond à l'annulation du dépôt de garantie présent dans les comptes de BREZELS MORICETTES MFP POULLAILLON SA et inscrit en dettes financières dans la société FRANCE ET PAUL.

Note 10. Stocks et en-cours

	Valeur brute 30/09/2023	Dépréciations cumulées 30/09/2023	Valeur nette 30/09/2023	Valeur nette 30/09/2022
Stock de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	3 344	(183)	3 161	3 102
Stocks de marchandises	112	-	112	99
Produits intermédiaires et finis	3 549	-	3 549	2 318
Total	7 005	(183)	6 822	5 518

Le stock de produits finis est composé presque en totalité de produits surgelés. Il s'agit de stockage de produits finis palettisés à destination de l'activité BtoB.

Note 11. Clients et autres créances

	Valeur brute 30/09/2023	Dépréciations 30/09/2023	Valeur nette 30/09/2023	Valeur nette 30/09/2022
Clients et comptes rattachés	7 357	(79)	7 278	6 746
Autres créances d'exploitation	2 647	-	2 647	3 073
Créances fiscales et sociales	1 885	-	1 885	3 571
Comptes courants	-	-	-	-
Impôts différés actifs	973	-	973	1 110
Comptes de régularisation et assimilés	694	-	694	617
Total autres créances	6 200	-	6 200	8 370
Total	13 557	(79)	13 478	15 116

Les créances du Groupe ont une échéance à moins d'un an.

Note 12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Composantes de la trésorerie	30/09/2023	30/09/2022
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités et équivalents	7 030	11 393
Trésorerie à l'actif du bilan	7 030	11 393
Découverts bancaires et équivalents	(3 756)	(3 584)
Trésorerie nette	3 274	7 809

La ligne « Découverts bancaires et équivalents » comprend le Factor.

Note 13. Capital

Le capital social s'élève au 30 septembre 2023 à 5 111 119 € composé de 5 111 119 actions ordinaires.

Note 14. Provisions pour risques et charges

	Provisions pour risques et charges	Provisions pour retraite et engagements assimilés	Total
Valeurs au 30/09/2022	1 281	599	1 880
Dotations	150	66	216
Reprises consommées	(1 016)	(65)	(1 081)
Reprises non consommées	-	-	-
Variation de périmètre	10	-	10
Autres variations	-	-	-
Valeurs au 30/09/2023	425	600	1 026

Une provision de 858 K€ a été comptabilisée au titre d'un litige sur les loyers du site de Morschwiller sur les exercices précédents. Le Groupe a quitté les locaux en 2012 et considère le bail sans objet, le bâtiment étant à l'état de ruine. La procédure judiciaire, en cours, a fait l'objet d'un retrait de rôle. Cette provision a été reprise en totalité.

Les autres provisions pour risques et charges concernent principalement des litiges en cours avec des salariés et les cartes de fidélité.

Les hypothèses actuarielles de la provision pour engagement de retraite sont les suivantes :

	30/09/2023	30/09/2022
Taux d'actualisation	4,06%	3,74%
Age de départ à la retraite cadres	64 ans	62 ans
Age de départ à la retraite non cadres	64 ans	62 ans
Taux de progression des salaires	4,00%	3,50%
Table de mortalité	INSEE 2016-2018	INSEE 2016-2018

Le taux annuel d'actualisation correspond au taux IBOXX AA+ 10 ans.

Médaille du travail « Bretzel d'Or »

L'engagement pour Bretzel d'Or à la clôture de l'exercice précédent est porté en réserve, la variation de cet engagement à la clôture de l'exercice au 30 septembre 2023, est portée au compte de résultat.

Les hypothèses de calcul retenues pour l'évaluation de l'engagement des Bretzels d'Or sont identiques à celles retenues pour les engagements de retraite, avec une probabilité de présence en fonction de l'âge.

Note 15. Dettes financières

	Emprunts bancaires	Factor	Crédit-bail	Découverts bancaires et équivalents	Autres dettes financières	Total
Valeurs au 30/09/2022	25 343	3 533	4 388	49	1	33 317
Augmentation	2 592	-	1 596	-	-	4 188
Diminution	(9 575)	-	(803)	-	-	(10 378)
Variation nette	5 509	158	(132)	14	(1)	5 549
Valeurs au 30/09/2023	23 868	3 691	5 049	63	1	32 675

La ligne augmentation tient compte des intérêts courus.

Le montant de 5 509 k€ en variation nette des emprunts bancaires correspond à l'entrée de périmètre de la société FRANCE ET PAUL.

Le Groupe n'a pas recours à des instruments de couverture contre les risques financiers. Il n'y a ni risque de change, ni risque de taux, ni engagement de couverture à terme.

Afin de se prémunir face aux difficultés survenues durant la crise du COVID-19 le Groupe a souscrit en 2020 aux Prêts Garantis par l'Etat (PGE) pour un total de 17 500 K€. A la clôture de la période le solde restant à rembourser au titre des PGE se monte à 3 334 K€, amortis mensuellement à échéance fin mai 2024.

Détail des emprunts bancaires et crédit-baux contractés, hors intérêts courus, au courant de la période par Pôle d'activité :

	Réseau de magasins	Professionnels	Eau	Holding	Total
Emprunts bancaires contractés (hors PGE)	1 675	323	6	550	2 554
Crédit-baux contractés	85	984	-	526	1 596
Autres (y compris intérêts courus)	13	15	6	5	38
Total	1 773	1 322	12	1 081	4 188

- **Echéancier**

	Moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts bancaires	7 776	13 211	2 882	23 868
Factor	3 691			3 691
Crédit-bail	837	2 823	1 389	5 049
Découverts bancaires et équivalents	63			63
Autres dettes financières	1			1
Total	12 371	16 034	4 271	32 675

Note 16. Dettes non financières

	30/09/2023	30/09/2022
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 968	8 949
Avances et acomptes reçus	62	53
Dettes fiscales et sociales	8 878	6 317
Impôts différés passifs	83	214
Autres dettes	594	1 680
Produits constatés d'avance	403	475
Total autres dettes et comptes de régularisation	10 019	8 739
Total dettes non financières	18 987	17 688

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 17. Chiffre d'affaires

	30/09/2023	30/09/2022
Vente de marchandises et production vendue	105 939	86 922
Production vendues de biens	-	-
Prestations de services	1 797	1 705
Chiffre d'affaires	107 736	88 626

Note 18. Autres produits et charges d'exploitation

	30/09/2023	30/09/2022
Achats non stockés de matières et fournitures	3 475	3 089
Sous-traitance générale	16	11
Locations et charges locatives	6 752	7 525
Entretiens et réparations	2 128	1 734
Primes d'assurance	525	509
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	2 726	1 942
Transports	3 697	3 342
Frais postaux et télécommunications	361	335
Services bancaires	690	567
Autres charges externes	1 825	1 776
Subventions d'exploitation	(241)	(239)
Autres charges	487	-
Autres produits	(5)	(3)
Transferts de charges d'exploitation	(326)	(223)
Autres charges et produits d'exploitation	22 109	20 366

Des charges à payer sur des loyers antérieurs contestés mais provisionnés n'ont pas été reconduites sur cet exercice du fait de la neutralisation des positions existantes entre les filiales BREZELS MORICETTES MFP POULLAILLON SA et FRANCE ET PAUL. Ceci impacte le poste Locations et charges locatives à hauteur de 860 k€.

Note 19. Excédent Brut d'Exploitation

	30/09/2023	30/09/2022
EBE	10 934	7 446
Résultat d'exploitation av.amort.des survaleurs	5 028	1 642
Dotations nettes aux amortissements et provisions	5 906	5 804

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) correspond au résultat d'exploitation avant amortissement des survaleurs retraité des dotations nettes aux amortissements et provisions.

Note 20. Résultat financier

Le résultat financier du groupe s'analyse comme suit :

	30/09/2023	30/09/2022
Produits des participations et valeurs mobilières	2	2
Intérêts versés et charges assimilées	(467)	(438)
Résultat financier	(465)	(436)

Note 21. Résultat exceptionnel

	30/09/2023	30/09/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 391	261
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(2 017)	(750)
Dotations nettes aux provisions	923	(162)
Reprise d'actifs EMV	280	420
Autres produits et charges exceptionnels	833	751
Résultat exceptionnel	1 410	520

Le résultat exceptionnel comprend notamment les valeurs nettes comptables des immobilisations sorties au cours de la période, y compris l'opérations de cession bail de la ligne « MANALA » impactant les produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion à hauteur de 984 k€ chacun.

Le détail du résultat d'exploitation est le suivant :

VNC des immobilisations cédées y compris sortis contrats en crédit-bail	(1 381) k€
Produit des cessions d'actif	1 362 k€
Reprise sur dépréciation d'actifs	282 k€
Quote-part de subventions virées au résultat	63 k€
Apurement divers	(74) k€
Autres dépenses hors exploitations	(371) k€
Cumul des résultats antérieurs à la date de reprise des titres FRANCE ET PAUL	512 k€
Annulation de provisions sur litiges FRANCE ET PAUL	1091 k€
Amortissements antérieurs Ecart d'acquisition France et Paul	(74) k€

Note 22. Résultat par action

Ce tableau est exprimé en euros.

	30/09/2023	30/09/2022
Résultat net part du Groupe en euros	4 186 664	1 061 315
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (hors actions auto détenues)	5 111 119	5 111 119
Nombre d'actions sur une base diluée	5 111 119	5 111 119
Résultat net de base par action en euros	0,819	0,208
Résultat net dilué par action en euros	0,819	0,208

Note 23. Impôts sur le résultat

Le taux d'impôt utilisé pour le calcul de l'impôt exigible est de 25%, sauf pour les sociétés pour lesquels le taux réduit de 15% est applicable le cas échéant, à savoir :

- SCI LES CHENAIES
- TOMBLAINE DEVELOPPEMENT EURL
- SOURCE DE VELLEMINFROY SARL
- FRANCE ET PAUL SARL

• **Charge d'impôt de l'exercice**

	30/09/2023	30/09/2022
Impôts exigibles	(1 187)	139
Impôts différés	(7)	(254)
Total	(1 193)	(114)

L'intégration fiscale existante regroupant les sociétés POUAILLON SA, BRETZELS MORICETTES MFP POUAILLON SA, EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS et AU MOULIN POUAILLON SARL a permis de réaliser une économie d'impôt de 537 088 euros au 30 septembre 2023, contre 1 137 832 euros au 30 septembre 2022 du fait de l'imputation des situations fiscales déficitaires.

La convention d'intégration fiscale prévoit que l'économie d'impôt réalisée par le Groupe est rétrocédée aux filiales déficitaires.

• **Impôts différés**

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale, ce qui est notamment le cas dans le cadre de l'intégration fiscale au niveau de POUAILLON SA, BRETZELS MORICETTES MFP POUAILLON SA, EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS et AU MOULIN POUAILLON SARL.

	30/09/2023	30/09/2022
Sur différences temporaires	220	93
Sur activation des déficits reportables	799	926
Sur engagements sociaux	149	151
Sur crédit bail	(172)	(188)
Sur plus value en sursis d'imposition	(74)	(74)
Sur retraitement résultat fiscal latent	(83)	(81)
Sur élimination de marge interne	50	68
Sur frais d'établissement	-	(1)
Impôt différé net	890	896

- **Rationalisation de la charge d'impôt**

	30/09/2023	30/09/2022
Résultat net des sociétés intégrées	4 187	1 061
Charge d'impôt	1 193	114
Résultat consolidé avant impôt	5 380	1 175
Taux de droit commun	25,00%	26,50%
Charge théorique d'impôt	1 345	311
Incidence des différences permanentes	82	131
Consommation de déficits non activés	(95)	-
Différentiel de taux	(1)	(37)
Crédits d'impôts	(37)	(185)
Autres	(99)	(107)
Charge d'impôt réelle	1 193	114

- **Impôts différés actifs sur déficits fiscaux**

	Montant des déficits activés à l'ouverture	Déficits activés sur la période	Déficits consommés	Montant des déficits activés à la clôture
Source de Velleminfroy SARL	217	-	(90)	127
Poulaillon Saint-Vit	3 354	-	(234)	3 120
Groupe d'intégration fiscale	220	-	(220)	-
TOTAL	3 792	-	(544)	3 247
Impôt différé actif correspondant	926	-	(127)	799

La projection des bénéfices de Poulaillon Saint-Vit sur un horizon de 5 exercices permettant d'estimer la base future d'imputation des déficits à 3 354 k€ n'a pas été actualisée. L'estimation pour cet exercice a été dépassée, la différence a été imputée sur la base de déficit non activés qui s'élève dorénavant à 198 K€.

Note 24. Information sectorielle

24.1. Information sectorielle par activité

30/09/2023	Secteur réseau	Secteur professionnels	Secteur eau	Secteur Holding	Eliminations	TOTAL
Chiffre d'affaires	63 205	58 412	2 343	514	(16 738)	107 736
<i>Dont ventes externes</i>	63 032	41 968	2 222	514	-	107 736
<i>Dont ventes intra secteurs</i>	173	16 444	121	-	(16 738)	-
Résultat d'exploitation	3 421	2 568	(1 750)	789	-	5 028
Actifs	24 773	45 202	7 020	2 483	-	79 477
Passifs	15 359	29 996	2 785	4 549	-	52 689

30/09/2022	Secteur réseau	Secteur professionnels	Secteur eau	Secteur Holding	Eliminations	TOTAL
Chiffre d'affaires	52 796	47 991	1 745	549	(14 455)	88 626
<i>Dont ventes externes</i>	52 657	33 831	1 589	549	-	88 626
<i>Dont ventes intra secteurs</i>	139	14 160	156	-	(14 455)	-
Résultat d'exploitation	2 601	196	(1 918)	763	-	1 642
Actifs	26 958	37 031	6 272	5 180	-	75 441
Passifs	17 258	28 247	3 112	4 267	-	52 884

24.2. Chiffre d'affaires par zone géographique

	30/09/2023	30/09/2022
France	106 508	87 563
Départements 67 et 68	64 368	55 411
Autres	42 140	32 152
Hors France	1 228	1 063
Chiffre d'affaires	107 736	88 626

Note 25. Personnel

	30/09/2023	30/09/2022
Salaires et participation	30 519	25 602
Charges sociales	7 799	6 557
Autres charges de personnel	277	278
Total	38 595	32 437

L'effectif moyen total (ETC) se répartit de la façon suivante :

	30/09/2023	30/09/2022
Secteur boulangerie	614	526
Secteur professionnels	423	377
Secteur eau	25	17
Autres secteurs	47	45
Total	1 109	964

	30/09/2023	30/09/2022
Cadres	33	33
Employés	1 076	931
Total	1 109	964

Note 26. Engagements hors bilan

Les engagements donnés par le Groupe sont les suivants :

Nature	Bénéficiaires	30/09/2023	30/09/2022
Nantissements de fonds de commerce et matériels	Banques	7 997	8 199
Hypothèques sur murs de SCI	Banques	2 008	2 425
Caution tête de groupe pour filiales	Banques	4 936	5 735
Gages matériels	Banques	2	7
Caution réseau de magasin	Bailleurs	147	180

Les engagements reçus par le Groupe sont les suivants :

Nature	Bénéficiaires	30/09/2023	30/09/2022
Garantie de l'état sur les PGE à hauteur de 90% des montants contractés	Banques	3 000	7 771

Note 27. Informations relatives aux parties liées

- **Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de surveillance**

Le montant des rémunérations brutes allouées à raison des fonctions des membres de l'organe de direction dans des entreprises contrôlées et des intérêts des comptes courants d'associés versés aux dirigeants, se sont élevés à 360 K€ euros et se répartissent comme suit :

Sociétés	30/09/2023	30/09/2022
POULAILLON SA	360	332
MFP POULAILLON SA	0	0
POULAILLON SAINT VIT	0	0
TOTAL	360	332

Aucun engagement supplémentaire par rapport au personnel en matière de pensions et indemnités assimilées ne bénéficie aux membres actifs de l'organe de direction ni les anciens membres actifs (absence de retraite à prestations définies).

- **Relations avec des parties liées**

Il n'existe pas de transactions effectuées avec des parties liées qui ne seraient pas réalisées à des conditions de marché.

Note 28. Informations générales complémentaires

La société filiale BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON (MFP) et notre société tête de Groupe, POULAILLON SA (PSA), sont en litige, dans le cadre de plusieurs procédures judiciaires, avec la société qui a donné à bail le site de MORSCHWILLER LE BAS puis de WITTELSHEIM et avec ses associés.

Les litiges entre les parties trouvent leur origine dans une promesse de vente consentie par les associés de la société Bailleresse et propriétaire des locaux de MORSCHWILLER LE BAS et de WITTELSHEIM, portant sur les parts sociales de cette société.

La mise en œuvre de la promesse en 2016 et en particulier la levée d'option pour l'acquisition des parts sociales de la société Bailleresse, a fait l'objet d'une longue procédure judiciaire, portant sur la revendication de la propriété de ces parts. Cette procédure a donné lieu à une décision favorable pour le groupe Poulaillon rendue par la Cour d'appel de Colmar le 17 mai 2023. Aux termes de cet arrêt, la cession des titres au profit de Poulaillon SA a été ordonnée à effet rétroactif au 29 juillet 2016. Cet arrêt est exécutoire nonobstant un pourvoi devant la Cour de cassation dont l'examen est en cours.

Par acte sous seing privé du 14 juin 2023, les parties ont régularisé un acte de cession des titres de la société au profit de Poulaillon SA. Cette société intègre donc le périmètre consolidé du Groupe POULAILLON.

En accord entre la société bailleresse et la société MFP POULAILLON, ces deux sociétés étant dorénavant sous contrôle commun de la tête de Groupe, les procédures en cours relatives aux baux commerciaux ont fait l'objet ou vont faire l'objet progressivement d'un retrait du rôle ou d'une radiation. Les provisions et charges à payer relatives à ces litiges ont pu être reprises au cours de l'exercice.

Le Groupe POULAILLON estime avoir subi un préjudice important suite au refus des associés du bailleur d'honorer la levée de la promesse de cession de parts sociales. Le Groupe a assigné les anciens associés de la société bailleresse en réparation.

Note 29. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Sociétés	Jean FOLTZER	FIBA	ECA NEXIA	30/09/2023	30/09/2022
<u>Honoraires liés à la certification des comptes</u>					
POULAILLON SA	14	16	17	47	45
MFP POULAILLON SA	-	22	24	46	62
AU MOULIN POULAILLON SARL	-	25	27	52	51
EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS	-	10	-	10	10
POULAILLON SAINT VIT SA	-	-	11	11	10
Sous-total	14	73	78	166	177
<u>Honoraires liés aux autres services</u>					
POULAILLON SA	-	-	-	-	-
MFP POULAILLON SA	-	-	-	-	9
Sous-total	-	-	-	-	9
TOTAL	14	73	78	166	186